

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE**

**COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE**

**CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 11 avril 2018**

**Compte-rendu affiché le 18 avril 2018**

Etaient présents : M. BENAND Laurent, Mme BENAND Maryse, M. BOVARD Jean, Mme CETTOUR Laurence, M. DAVID-CRUZ Gérald, M. GRILLET-AUBERT André, M. MAXIT Bernard, M. VUARAND Marcel.

Etaient excusés : Mme BRESSOUD Yvonne, M. COMMAND Fabrice, Mme MAXIT Carole.

Etaient absents : M. CRUZ-MERMY Valéry, M. GRILLET-MUNIER Fabrice.

M. VUARAND Marcel a été nommé secrétaire.

**1. Approbation du compte-rendu de la séance du 28 mars 2018**

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

**2. Vote des taux d'imposition des taxes directes communales 2018**

M. le Maire présente au conseil municipal l'Etat N° 1259 COM, établi par les Services Fiscaux notifiant les bases et le produit fiscal à taux constants qui est de 1 560 751 € pour l'année 2018 et lui demande de délibérer pour fixer les taux des taxes pour l'année 2018.

Après discussion et délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL décide de ne pas augmenter les taux par rapport à 2017. Les taux des trois taxes sont votés à l'unanimité comme suit :

- Taxe d'Habitation : 25,59 %
- Taxe Foncière Propriétés Bâties : 18,87 %
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : 111,42 %

### 3. Vote des budgets 2018

#### - Budget annexe « forêts »

Monsieur le Maire procède à la lecture, article par article, du projet de budget qui se résume comme suit :

#### FONCTIONNEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS DE FONCTIONNEMENT voté au titre du présent budget	54 784,00 €	53 000,94 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent		
	002 Résultat de Fonctionnement Reporté		1 783,06 €
	=	=	=
	Total de la Section de Fonctionnement	54 784,00 €	54 784,00 €

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS D'INVESTISSEMENT voté au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 570,31 €	15 416,00 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	13 845,69 €	
	=	=	=
	Total de la Section d'Investissement	15 416,00 €	15 416,00 €

#### **TOTAL**

Total du Budget	70 200,00 €	70 200,00 €
-----------------	-------------	-------------

M. le Maire informe les membres que le délégataire pour la gestion des remontées mécaniques et l'ONF ont soulevé le besoin de réaliser une coupe aux abords des téléskis de la Combe, Fontaines et Tromby si poursuite de son fonctionnement.

Se pose les problèmes suivants :

- le montant élevé (de l'ordre de 30 000 euros) pour ces coupes. Par ailleurs, le bois serait laissé sur place et de fait, pas valorisé. Il aurait été préférable d'intégrer ces coupes dans une assiette plus large pour faire des économies d'échelle dans les dépenses et une recette pour la commune (vente de bois).
- des autorisations à obtenir par la commune d'Abondance pour les parcelles qui s'y situent.

M. le Maire rajoute qu'il a demandé à l'ONF de revoir cette proposition.

Enfin, il rappelle que l'an passé les recettes de la vente de bois ont été surévaluées créant un déficit pour la commune. C'est pourquoi cette année, les dépenses sur les différents travaux ne seront pas réalisées avant le versement des recettes escomptées.

**- Budget annexe « eau »**

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS DE FONCTIONNEMENT voté au titre du présent budget	488 720,00 €	319 097,77 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent		
	002 Résultat de Fonctionnement Reporté		169 622,23 €
	=	=	=
	Total de la Section de Fonctionnement	488 720,00 €	488 720,00 €

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS D'INVESTISSEMENT voté au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	280 062,00 €	211 896,69 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	74525,00 €	0,00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		142 690,31 €
	=	=	=
	Total de la Section d'Investissement	354 587,00 €	354 587,00 €

**TOTAL**

Total du Budget	843 307,00 €	843 307,00 €
-----------------	--------------	--------------

- Budget annexe « remontées mécaniques »

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS DE FONCTIONNEMENT voté au titre du présent budget	1 533 700,00 €	1 470 829,96 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent		
	002 Résultat de Fonctionnement Reporté		62 870,04 €
	=	=	=
	Total de la Section de Fonctionnement	1 533 700,00 €	1 533 700,00 €

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS D'INVESTISSEMENT voté au titre du présent budget (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 676 000,00 €	1 836 528,42 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	206 800,00 €	31 000,00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		15 271,58 €
	=	=	=
	Total de la Section d'Investissement	1 882 800,00 €	1 882 800,00 €

**TOTAL**

Total du Budget	3 416 500,00 €	3 416 500,00 €
-----------------	----------------	----------------

M. BENAND Laurent constate que les frais d'investissement pour maintenir le télésiège du Tromby en état de marche sont élevés mais aussi augmenteront constamment sur les années à venir. Remplacer ce télésiège par un nouveau modèle « débrayable » serait une option plus économique à termes.

M. BOVARD Jean indique que cela nécessiterait un investissement de près 7 millions d'euros, ce qui n'est pas réalisable pour la commune, en l'état.

L'ensemble des membres regrette que ce télésiège n'ait pas été ouvert sur près du tiers de la période d'ouverture de la saison.

M. BENAND Laurent rappelle la nécessité de développer des activités vers les enfants et les familles dans le secteur du Tromby.

M. le Maire précise les enjeux autour du maintien du Tromby :

1. éviter un enclavement du domaine de Braitaz, notamment en cas d'avalanche sur ce secteur

## 2. maintenir le domaine skiable attractif

L'ensemble des membres s'accorde pour maintenir le Tromby en activité mais à condition qu'il soit ouvert tous les jours au public.

M. le Maire souligne qu'au vu de l'évolution du contexte socio-économique avec la baisse conséquente du nombre de colonies depuis 30 ans notamment, les remontées mécaniques devraient être maintenues en activité sur une durée d'environ 7 à 8 ans le temps de mener une réflexion sur l'avenir de cet outil.

### - Budget principal

#### FONCTIONNEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS DE FONCTIONNEMENT voté au titre du présent budget	3 273 800,00 €	2 762 845,41 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent		
	002 Résultat de Fonctionnement Reporté		510 954,59 €
	=	=	=
	Total de la Section de Fonctionnement	3 273 800,00 €	3 273 800,00 €

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS D'INVESTISSEMENT voté au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 101 376,00 €	1 035 307,76 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	718 624,00 €	122 643,00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		662 049,24 €
	=	=	=
	Total de la Section d'Investissement	1 820 000,00 €	1 820 000,00 €

#### **TOTAL**

Total du Budget	5 093 800,00 €	5 093 800,00 €
-----------------	----------------	----------------

Après discussion, les membres du conseil valident le budget à l'unanimité.

M. le Maire rajoute qu'une réflexion est en cours pour louer quatre appartement de la commune à des particuliers afin de générer des recettes supplémentaires. A titre indicatif, les tarifs sociaux indiqués par Haute-Savoie Habitat se situent entre 6.3 et 9.36 euros / m2.

Mme CETTOUR Laurence informe les membres qu'à la suite d'un sondage auprès des parents, 25 enfants seraient intéressés pour participer à un voyage à Ploéven (Bretagne) dans le cadre du jumelage avec la commune, cet été. Elle précise que ce voyage ne fait pas doublon avec la classe découverte (également prévue cette année) car il s'adresse aux élèves du primaire mais aussi du collège qui ne participent pas à la classe découverte.

Il sera nécessaire que le comité de jumelage précise son projet.

#### 4. Question diverses

- Projet de construction d'un chalet pour l'association intercommunale de chasse agréée du Mont de Grange (AICA)

M. le Maire informe l'assemblée que l'AICA souhaite construire un chalet dans le secteur de Miolène.

- Déplacement à Vionnaz (VS)

Participerons au déplacement du 21 avril prochain : M. BOVARD Jean, Mme BRESSOUD Yvonne, Mme CETTOUR Laurence, M. DAVID-CRUZ Gérald, M. GRILLET-AUBERT André, M. MAXIT Bernard, M. VUARAND Marcel.

- Demande d'utilisation de la salle des fêtes par le club sportif de Vacheresse - Vallée d'Abondance

Cette demande est acceptée par le conseil.

Le Maire  
Bernard MAXIT



Le Secrétaire  
Marcel VUARAND

